

Troisième rapport d'analyse discursive

Projet pilote

« Decoding Antisemitism : une étude par IA du discours et de l'iconographie de la haine en ligne »

 Decoding
Antisemitism

Avril 2022

 Zentrum für
Antisemitismusforschung

 TU
berlin

 KING'S
College
LONDON

 ALFRED LANDECKER
FOUNDATION



Principal Investigator :

Dr. Matthias J. Becker

Centre de recherche sur l'antisémitisme, Technische Universität Berlin

Co-Investigator :

Dr. Daniel Allington

Département des humanités numériques, King's College London

Équipe Technische Universität Berlin :

Dr. Laura Ascone

Dr. Matthew Bolton

Alexis Chapelan

Dr. Jan Krasni

Karolina Placzynta

Marcus Scheiber

Hagen Troschke

Chloé Vincent

Coordination de projet :

Dr. Susanne Beer (Coordinatrice de projet)

Andrea Rellin (Secrétaire)

Étudiants-assistants :

Alexa Krugel

Victor Tschiskale

Project Manager:

Prof. Uffa Jensen

Centre de recherche sur l'antisémitisme, Technische Universität Berlin

Financé par Alfred Landecker Foundation

Technische Universität Berlin

Zentrum für Antisemitismusforschung (ZfA) (Centre de recherche sur l'antisémitisme)

Kaiserin-Augusta-Allee 104–106

10553 Berlin

Contact: info@decoding-antisemitism.eu

Web: decoding-antisemitism.eu

Format de citation recommandé :

Ascone, Laura; Becker, Matthias, J.; Bolton, Matthew; Chapelan, Alexis; Krasni, Jan; Placzynta, Karolina; Scheiber, Marcus; Troschke, Hagen; Vincent, Chloé (2022).

« Decoding Antisemitism : Une étude par IA du discours et de l'iconographie de la haine en ligne ».

Troisième rapport d'analyse discursive. Berlin : Technische Universität Berlin. Centre de recherche sur l'antisémitisme.

DOI: [10.14279/depositonce-15315](https://doi.org/10.14279/depositonce-15315)

Conseil consultatif

Prof. Johannes Angermuller, Discourse, Languages and Applied Linguistics, The Open University, Royaume-Uni

Dr. Ildikó Barna, Department of Social Research Methodology, Eötvös Loránd University, Budapest, Hongrie

Michael Butter, Histoire littéraire et culturelle américaine, Eberhard-Karl Universität Tübingen, Allemagne

Prof. Manuela Consonni, Vidal Sassoon International Center for the Study of Antisemitism, Hebrew University, Israël

Prof. Niva Elkin-Koren, Faculty of Law, Tel Aviv University, Israël

Martin Emmer, Institut de la communication et des médias, FU Berlin ; Weizenbaum Institut, Allemagne

David Feldman, Birkbeck Institute for the Study of Antisemitism, University of London, Royaume-Uni

Dr. Joel Finkelstein, Network Contagion Research Institute, Princeton University, États-Unis

Shlomi Hod, HIIG's AI and Society Lab, Berlin, Allemagne

Prof. Günther Jikeli, Institute for the Study of Contemporary Antisemitism, Indiana University Bloomington, États-Unis

Dr. Lesley Klaff, Department of Law and Criminology, Sheffield Hallam University, Royaume-Uni

Prof. Jörg Meibauer, Institut allemand, Johannes Gutenberg Universität Mainz, Allemagne

Prof. Claudine Moïse, Laboratoire de linguistique et de didactique des langues étrangères et des langues maternelles, Université Stendhal, Grenoble 3, France

Dr. Andre Oboler, Online Hate Prevention Institute, Autriche

Dr. David Reichel, Research and Data Unit, European Union Agency for Fundamental Rights (FRA), Autriche

Prof. Martin Reissigl, Department of Linguistics, Universität Wien, Autriche

Adv. Ido Rosenzweig, The Minerva Center for the Rule of Law under Extreme Conditions, University of Haifa, Israël

Prof. Eli Salzberger, The Minerva Center for the Rule of Law under Extreme Conditions, University of Haifa, Israël

Robert Schwarzenberg, Centre de recherche allemande pour l'intelligence artificielle (DFKI), Berlin, Allemagne

Dr. Charles A. Small, Institute for the Study of Global Antisemitism and Policy ; St Antony's College, University of Oxford, Royaume-Uni

Dr. Abe Sweiry, Home Office, Royaume-Uni

Prof. Gabriel Weimann, Department of Communication, University of Haifa, Israël

Dr. Mark Weitzman, World Jewish Restitution Organization, États-Unis

Harald Welzer, Norbert Elias Center for Transformation Design & Research (NEC), Europa-Universität Flensburg ; Futurzwei. Stiftung Zukunftsfähigkeit, Allemagne

Dr. Juliane Wetzel, Centre de recherche sur l'antisémitisme (ZfA), Technische Universität Berlin, Allemagne

Michael Whine MBE, UK & Bureau Member, European Commission against Racism and Intolerance ; European Jewish Congress, Belgique

Prof. Matthew L. Williams, Criminology, HateLab, Cardiff University, Royaume-Uni

Table des matières

1. Introduction	6
2. Résumé analytique	8
3. L'émergence de l'antisémitisme dans les manifestations contre le pass sanitaire en France	10
3.1. Théories du complot	13
3.2. Le tabou de la critique	14
3.3. Analogie avec le Nazisme	16
3.4. Conclusion	17
4. Poursuite d'anciens membres du personnel des camps de concentration en Allemagne	18
4.1. Antisémitisme secondaire	18
4.2. Résultats de l'analyse	19
4.3. Conclusion	23
Références	24
Sources	24
Sources allemandes	24
Sources françaises	25

1. Introduction

Decoding Antisemitism est un projet de recherche transnational et interdisciplinaire qui analyse le contenu, la structure et la fréquence de l'antisémitisme dans les espaces en ligne. La publication semestrielle de notre rapport discursif donne un aperçu de la progression et des résultats intermédiaires de nos analyses de corpus. Ces présentations régulières de nos résultats reflètent notre intention d'innover dans les domaines académiques et non académiques.

Ce rapport se concentre sur deux controverses récentes en France et en Allemagne et leurs répercussions sur internet. La première est le débat animé en France sur l'introduction du « pass sanitaire », le « passeport » Covid-19 prouvant la vaccination ou un test Covid négatif. Les manifestations contre le pass, amplement commentées en ligne et hors ligne, ont conduit à un climat généralisé d'anti-élitisme. Bien que cet anti-élitisme ait visé principalement l'élite politique, les manifestations contre le pass – et en particulier l'arrestation d'une manifestante qui tenait une élite juive pour responsable du pass – ont généré un nombre important de débats antisémites.

Le deuxième événement analysé dans ce rapport est la réaction en Allemagne à trois cas de poursuites pénales contre d'anciens membres du personnel des camps de concentration. Le thème de la responsabilité historique et de la culpabilité pour l'Holocauste reste un sujet crucial au sein de la société allemande. Notre analyse a révélé que, malgré tous les efforts déployés au cours des dernières décennies, le désir de minimiser la responsabilité, de rejeter la culpabilité et de relativiser l'Holocauste reste attractif pour de nombreux Allemands à un point alarmant.

Bien que ces deux événements – les manifestations contre le pass sanitaire et les procès nazis – soient radicalement distincts en termes de contenu et de contexte, notre analyse montre que les réactions antisémites à ces deux événements sont renforcées par des tendances à la déformation ou à la banalisation de l'Holocauste, et que des stéréotypes antisémites sont utilisés pour critiquer les actions des gouvernements respectifs.

Avec ce rapport, nous avons le plaisir de vous présenter notre [nouveau site web](#). Le site contient des informations sur notre équipe et le conseil consultatif, le design de notre recherche, les nouvelles relatives au projet sur les conférences, les séminaires, les publications etc., ainsi que ce rapport et les rapports précédents que nous avons publiés.

Au cœur de notre projet se trouve la reconnaissance qu'une terminologie exacte est cruciale pour définir précisément l'antisémitisme verbal et visuel, et pour distinguer une critique légitime d'un discours de haine. Pour cela, un glossaire des principaux termes et définitions que nous utilisons dans notre travail est également disponible sur le site web. Nous pouvons partager un guide d'annotation abrégé aux personnes souhaitant des informations plus approfondies sur les processus que nous avons mis en place pour identifier les contenus antisémites. Ce guide contient les éléments clés utilisés par nos chercheurs pour analyser les fils de commentaires : catégories de stéréotypes, linguistiques et d'analyse d'image, définies et étayées par des exemples explicites et implicites. Nous espérons également publier prochainement la version complète du guide, qui répertorie plus de 150 concepts.

Nous espérons qu'en partageant ces ressources très détaillées et complètes avec les parties intéressées – universitaires, acteurs politiques, médiatiques, de la sécurité et de l'industrie – notre approche pionnière de l'analyse qualitative du contenu contribuera à une meilleure compréhension de l'évolution constante du discours antisémite en ligne, et donc à la capacité de le combattre plus efficacement. Pour obtenir une copie du guide abrégé, ou pour nous faire part de vos commentaires sur le rapport ou le projet, n'hésitez pas à nous envoyer un courriel à info@decoding-antisemitism.eu.

En ce qui concerne la partie du projet consacrée à l'apprentissage automatique (deuxième étape du projet), nos collègues du KCL travaillent actuellement avec nos données annotées qui constitueront la base de nos modèles d'IA grâce aux processus d'apprentissage. Un défi majeur pour les modèles est que, excepté quelques termes évidents (tels que « cupidité » ou « sionazis »), les différences linguistiques entre les contenus antisémites et non antisémites sont souvent graduées. Cela est particulièrement vrai pour les discussions relatives à Israël. De plus, les commentaires qui cherchent à contrer ou à combattre l'antisémitisme peuvent souvent reprendre les tournures antisémites elles-mêmes pour souligner l'antisémitisme, ou pour remettre leur contenu en cause. Il en va de même pour les déclarations ironiques qui peuvent rejeter une idée antisémite ou la reproduire de manière subtile. Ces subtilités doivent également être « apprises » par notre intelligence artificielle.

Les approches possibles comprennent les machines à vecteurs de support, la régression logistique et les réseaux neuronaux. Différents modèles pour des marqueurs individuels d'antisémitisme ou des concepts antisémites seront combinés, puis affinés de manière supervisée.

Nous tenons à remercier Flip Jansen de HTW Berlin pour son soutien dans tous les aspects liés à l'IA et à l'apprentissage automatique.

2. Résumé analytique

1. Ce rapport démontre l'ampleur, la diversité et l'adaptabilité de l'antisémitisme en ligne. Deux événements discursifs radicalement distincts dans des pays différents – le pass sanitaire contre le Covid-19 en France, et les procès d'anciens membres du personnel de camps de concentration en Allemagne – ont généré un répertoire d'expression antisémite tout aussi varié. Néanmoins, des similitudes peuvent également être identifiées : une tendance commune à déformer, minimiser ou banaliser l'Holocauste, et l'intégration de concepts antisémites dans les critiques du pouvoir et de la conduite de l'État.
2. Un total de 4 246 commentaires Facebook et Twitter relatifs au pass sanitaire ont été analysés. Le pourcentage de commentaires antisémites passe de 3 à 15 % lorsque la discussion a porté sur les poursuites engagées contre une manifestante qui a accusé des personnalités juives connues d'être responsables de l'instauration de cette mesure.
3. Les concepts antisémites les plus fréquents sont le DENI DE L'ANTISEMITISME¹ et le TABOU DE LA CRITIQUE. Ceux qui dénoncent l'antisémitisme de la manifestante sont considérés comme des alarmistes malveillants qui cherchent à restreindre la liberté d'expression et les droits individuels. D'autres adoptent le récit antisémite véhiculé, affirmant que les Juifs sont « surreprésentés » dans l'élite française.
4. Les internautes comparent fréquemment les actions du gouvernement français dans la lutte contre le Covid-19 à celles des nazis, et les manifestants aux Juifs. Les commentateurs se positionnent ainsi en tant que victimes à travers une banalisation de l'Holocauste.

¹ – Étant donné que les stéréotypes sont des phénomènes qui existent au niveau conceptuel, c'est-à-dire mental, et qui peuvent être reproduits à l'aide du langage, les stéréotypes sont indiqués en petites capitales, conformément aux conventions de la linguistique cognitive.

5. Ici, les deux scénarios antisémites – l'un opposant les manifestants aux Juifs, l'autre les y associant ; l'un identifiant les Juifs au pouvoir, l'autre utilisant leur souffrance – confirment la nature changeante du discours antisémite.
6. Sur un total de 3 780 commentaires réagissant aux procès d'anciens membres du personnel des camps de concentration en Allemagne ont été analysés, 25 % contenaient des concepts antisémites. Presque tous les commentaires antisémites exprimaient des formes « d'antisémitisme secondaire ».
7. Le concept antisémite le plus fréquent est le REJET DE LA CULPABILITE. Les utilisateurs cherchent à exonérer l'accusé – et donc le peuple allemand en général – de toute responsabilité dans l'Holocauste. Les commentateurs suggèrent que même les officiers SS n'avaient pas eu le choix de leur comportement.
8. Des utilisateurs appellent à une RUPTURE NETTE avec le passé, cherchant à restaurer une image sans tache de la nation et de la famille allemandes. Plusieurs autres commentaires tentent de minimiser la culpabilité de l'Allemagne en comparant des scénarios politiques contemporains ou des crimes (présumés) à l'Holocauste, déformant ainsi ce dernier.
9. L'analyse indique que les efforts déployés par la société allemande pour travailler sur son passé et l'accepter restent insuffisants. Il existe des lacunes importantes dans ce qui est supposé être un large consensus en Allemagne sur les crimes nazis. Il faut donc remédier urgemment à cette situation.

3. L'émergence de l'antisémitisme dans les manifestations contre le pass sanitaire en France

En août 2021, alors que l'Europe est confrontée à une recrudescence des cas de Covid-19, les autorités françaises sont parmi les premières à mettre en place un « pass sanitaire » obligeant toute personne âgée de plus de 12 ans à présenter une preuve de vaccination ou un test négatif pour accéder à de nombreux lieux publics (bars, lieux culturels, centres commerciaux, etc.). D'importantes manifestations ont alors été organisées pour dénoncer une atteinte à la liberté et des mesures discriminatoires à l'encontre des non-vaccinés. Cependant, dès le début du mouvement, les manifestations ont été marquées par des stéréotypes et des slogans antisémites, comme par exemple l'utilisation d'imagerie de l'Holocauste pour protester contre la vaccination obligatoire ou pour dénoncer des allégations de complots juifs. Une enseignante d'extrême-droite, Cassandra Fristot, a été arrêtée à Metz pour une pancarte interrogeant « MAIS QUI ? » et indiquant à la suite les noms de plusieurs personnalités juives et de leurs soutiens présumés (cf. Figure 1). La question rhétorique « QUI ? » s'est répandue en ligne comme une référence codée antisémite faisant allusion à des éminences grises juives qui seraient derrière la pandémie de Covid et les campagnes de vaccination (Audureau 2021). Fristot a été condamnée à six mois de prison avec sursis en octobre 2021.



Figure 1 : Pancarte antisémite brandie par Cassandra Fristot le 7 août 2021, à Metz.

Notre corpus comprend 4 246 commentaires d'utilisateurs recueillis dans les sections commentaires des pages Facebook et Twitter des principaux médias suivants : *Le Monde*, *Le Figaro*, *Libération*, *Le Parisien*, *L'Express*, *Le Point*, *Marianne*, *L'Obs*, *Le Journal du Dimanche*, *France Bleu*, *Marianne* et *Valeurs Actuelles*. Le corpus est organisé chronologiquement autour de quatre moments majeurs : l'**adoption** du pass sanitaire (5–7 août 2021), les **signalements** de pancartes antisémites brandies dans les manifestations (7–18 août),

l'**interpellation et l'enquête** lancée contre Fristot (8–10 août), puis son **procès et sa condamnation** (septembre–octobre). La *Figure 2* montre la proportion de commentaires antisémites et non antisémites dans les quatre sous-corpus. Les commentaires antisémites ne sont presque pas présents dans les fils de discussion réagissant à la mise en œuvre du pass sanitaire en France. Cependant, dès que l'attention est portée sur les signalements de pancartes antisémites et sur le cas de Fristot, le nombre de commentaires antisémites augmente.

Pourcentage de commentaires antisémites dans les sous-corpus

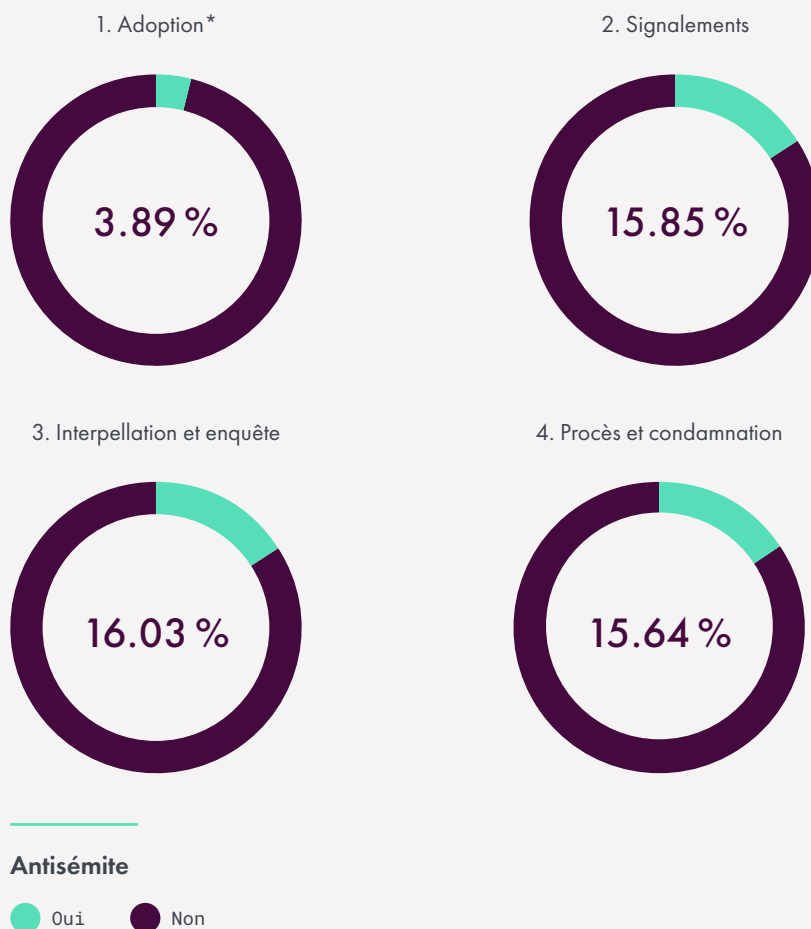


Figure 2 : Pourcentage de commentaires antisémites dans les quatre sous-corpus (* Dans le sous-corpus Adoption, les commentaires antisémites sont apparus dans un fil de discussion où quelques utilisateurs – probablement la même personne utilisant différents pseudonymes – a posté à plusieurs reprises les mêmes commentaires).

3. L'émergence de l'antisémitisme dans les manifestations contre le pass sanitaire en France

Comme présenté dans la Figure 3, ces trois moments majeurs semblent déclencher, à des proportions variées, les mêmes concepts antisémites qui seront présentés dans les sections suivantes.



3.1 Théories du complot

La banalisation ou le DENI DE L'ANTISEMITISME sont une réaction courante aux articles traitant de ces moments. Certains utilisateurs semblent exprimer une véritable perplexité face au fait qu'une simple phrase comme « Mais qui ? » puisse avoir un sous-entendu antisémite. D'autres, en revanche, imaginent une intention malveillante derrière les accusations d'antisémitisme, rejetant ainsi ces accusations (et donc NIAANT L'ANTISEMITISME), uniquement pour confirmer et renforcer les stéréotypes anti-juifs. Nous nous concentrons ici sur le lien entre le sentiment de victimisation lié à l'anti-élitisme et les théories du complot en général, qui peuvent conduire à des visions du monde antisémites.

La confirmation de la pancarte s'exprime de diverses manières. Certains utilisateurs adoptent une position anti-élitiste et déclarent que les personnalités juives sont attaquées uniquement parce qu'elles font partie de l'élite – ignorant le fait qu'elles n'ont rien en commun pour la plupart, si ce n'est leurs origines juives :

« Antisémite ? Je ne vois que les noms de ceux qui composent cette élite qui méprise le peuple. Mensonges, corruption, conflits d'intérêts, manipulation : voilà leurs points commus ! »

(TW-VALEU[20210808]).

D'autres vont plus loin, affirmant que les noms figurant sur la pancarte ne font que refléter la prétendue réalité selon laquelle les Juifs contrôlent réellement le monde. Un commentaire utilise l'ironie, indiquée notamment par l'émoticône du visage menteur, pour dénoncer ce qui serait une « sur-représentation » des personnalités juives parmi les puissants : « Alors qu'ils n'ont, en effet, aucune sur-représentation dans les médias, les milieux économiques et les milieux politiques. 🙄 » (TW-LEMON[20210810]).

Certains commentaires établissent un lien direct entre leur position anti-élitiste et les théories du complot antisémites. Ils utilisent le stéréotype du POUVOIR juif, à la fois pour nier l'antisémitisme de la pancarte, en laissant entendre que l'accusation d'antisémitisme n'est qu'une instrumentalisation pour détourner l'attention des vrais problèmes, et pour défendre la pancarte, en disant qu'il est vrai que les personnes mentionnées ont beaucoup de pouvoir. Par exemple, dans le commentaire suivant, on peut se demander s'ils parlent des coupables dans ce contexte, c'est-à-dire de la crise sanitaire, ou en général, sous-entendant que les Juifs sont toujours les coupables : « Et où as-tu vu un antisémitisme ce n'est pas de ma faute si les coupables sont hébraïques » (FB-LEPOI[20211008]). Il est intéressant de noter que le mot « Juifs » n'est pas mentionné, mais que l'utilisateur choisit un synonyme comme stratégie de contournement.

3. L'émergence de l'antisémitisme dans les manifestations contre le pass sanitaire en France

D'autres commentaires font le lien avec une conspiration potentiellement non antisémite. Toutes les théories du complot ne sont pas antisémites par essence, mais le contexte du débat autour d'une pancarte antisémite, et ici le vocabulaire de « l'oligarchie cosmopolite » en référence aux Juifs, rend clair le caractère antisémite du commentaire conspirationniste suivant :

« Il ne faut pas confondre l'anti sémitisme ou le racisme avec la détestation des oligarques cosmopolites qui n'éprouvent aucune gêne à nous rappeler sans cesse qu'ils sont les propriétaires de la planète, qu'ils font ou défont des présidents, qu'ils spéculent sur la nourriture, les terres rares, le foncier et contrôlent les états grâce à la dette perpétuelle »
([LEFIG\[20211008\]](#))

Enfin, certains utilisateurs sont très clairs quant à leurs pensées sur une prétendue conspiration juive, et expriment leur vision antisémite du monde dans des déclarations générales telles que celles-ci : « tout le monde sait que les juifs commande² tous » (FB-MONDE[20211008]), ou « A croire que cest de sa fautes a elle si tout ses gens haut placer sont juif !!! mais mdrrrr ». (FB-NOUVE[20211008]). En présentant leur position antisémite comme une vérité générale, les auteurs de ces commentaires construisent un ethos d'autorité, qui vise à détourner les contre-arguments.

3.2 Le tabou de la critique

Le topos du TABOU DE LA CRITIQUE, qu'il soit explicitement ou implicitement intégré à des récits complotistes plus larges, est un élément essentiel du discours antisémite. S'appuyant sur une vague parodie de l'éthos libéral de la liberté d'expression, il présente les Juifs comme une puissante élite protégée par un establishment complice ou servile. Dans le contexte français, l'argument s'articule souvent autour de l'idée d'un prétendu glissement du pays vers la dictature : « L'état prend le pouvoir sur tout ! [...] Bientôt plus de libre expression, vaccin efficace ou pas un Pass pour vivre ça ! » (FB-NOUVE[20211008]). Lorsqu'un autre utilisateur tente de souligner la situation dans les vrais régimes autoritaires comme la Russie ou la Chine, il se voit opposer un pronostic pessimiste : « t'inquiète encore 5 ans et on sera à leur niveau !!! » (FB-LEPAR[20211006]). Les critiques visent souvent le président Macron et le parti au pouvoir, LREM : « La liberté d'expression existe en France – mais il est interdit de critiquer MACRON et ses amisla liberté vue par La REM ». (FB-NOUVE[20211008]). En effet, dans les THEORIES COMLOTISTES ANTISEMITES, Macron est fréquemment dépeint comme inféodé à de puissants intérêts juifs, en raison de son passage à la banque Rothschild. D'autres pays sont également introduits dans le débat : les États-Unis, avec leur tradition de liberté d'expression absolue, sont évoqués de manière positive ; à l'inverse, l'Allemagne est construite comme une dystopie quasi-orwellienne où le moindre faux pas dans l'évocation des Juifs peut conduire à la prison, voire au « lynchage » (FB-VALEU[20211006]).

² – Selon les conventions de la linguistique cognitive et pragmatique, nous n'avons pas corrigé les erreurs d'orthographe, de ponctuation ou de grammaire.

La peur est au cœur du topos du TABOU DE LA CRITIQUE : dans la vision conspirationniste du monde, la société est divisée entre des masses soumises terrorisées et une poignée de courageux combattants de la vérité. La récurrence de verbes tels que « oser » souligne le courage qu'il faut avoir pour ne serait-ce que nommer la prétendue élite juive. Parlant de Cassandra Fristot lors de son arrestation, un internaute se désole : « Pour une fois que quelqu'un ose... » (FB-NOUVE[20211008]). Un autre intervient : « Elle ose [dire] ce que nous n'osons pas. La vérité gêne dans ce pays » (FB-LEPAR[20211006]).

Il est rare que les internautes mentionnent directement les communautés et les individus juifs : pour mettre en avant leur prétendu statut privilégié, ils utilisent souvent des références religieuses au « peuple élu » : « la liberté d'expression est morte face à l'elu mon Q » (FB-MONDE[20211006]). Certains font référence à la « communauté interdite » (TWITT-MONDE[20210810]). Mais il y a aussi des déclarations antisémites explicites et non dissimulées : « Les juifs sont intouchables et les gens commencent à le voir » (TWITT-MONDE[20210810]).

Les thématiques jumelées du POUVOIR juif et du TABOU DE LA CRITIQUE existent de façon complémentaire. L'exemple le plus éloquent en est une citation apocryphe attribuée à Voltaire ou à Orwell : « Pour apprendre qui vous gouverne, il suffit de découvrir qui vous n'êtes pas autorisé à critiquer. » Bien qu'il soit maintenant largement connu qu'elle provient du négationniste Kevin Strom (Weiss 2019 : 73), la citation fait encore surface de manière répétée dans plusieurs fils de discussion analysés. Les utilisateurs soutiennent que le terme « antisémitisme » n'a été inventé que pour faire taire les dissidents : « ce terme a été inventé justement pour qu'on évite de dire qui est responsable et condamné ceux ou celle qui oserait dénoncer le mal régnant partout ». (FB-MONDE[20210808]).

Lorsqu'ils allèguent un supposé TABOU DE LA CRITIQUE autour des juifs, comme le montre la Figure 4, les utilisateurs ont souvent recours aux hyperboles et au sarcasme.



Figure 4 : Exemple d'un commentaire antisémite

3. L'émergence de l'antisémitisme dans les manifestations contre le pass sanitaire en France

Cependant, un véritable sentiment de panique imprègne un autre commentaire qui appelle à la mobilisation populaire : « La contre-révolution devient urgente pour notre survie » (FB-MONDE[20211110]).

Comme le montre la comparaison de l'incidence du topos dans nos sous-corpus (cf *Figure 3*), le motif du TABOU DE LA CRITIQUE est notamment activé par la perception d'une victimisation ou d'une persécution – comme l'affaire Fristot. Vues à travers ce prisme, son arrestation et ses poursuites permettent la construction du scénario populiste d'une héroïque lanceuse d'alerte qui paie le prix de son courage.

3.3 Analogie avec le Nazisme

Jusqu'à présent, nous avons vu que dans le contexte des manifestations contre le pass sanitaire et du procès de Cassandra Fristot, les commentaires antisémites ont tendance à faire référence aux théories du complot antisémites, ou au topos du TABOU DE LA CRITIQUE. Les fils de discussion Facebook déclenchés par cet événement discursif sont également caractérisés par l'analogie entre le gouvernement français et l'Allemagne nazie, dont la répartition des sous-corpus est présentée en *Figure 3*.

Cette analogie ne constitue pas toujours un concept antisémite ; pour cela, une référence explicite aux Juifs et/ou à l'Holocauste est nécessaire. Par conséquent, le commentaire suivant n'a pas été considéré comme antisémite : « le conseil "constitutionnel" garant de la constitution, nous montre sa soumission à l'injonction mondialiste du paSS, et donc à la dictature ». (FB-MONDE[20210806]). Ici, l'utilisateur fait allusion à la comparaison entre le gouvernement français et les nazis à travers le jeu de mots « paSS », qui fait référence aux SS nazis. Cependant, puisque ce commentaire ne fait référence ni aux Juifs ni à l'Holocauste, il ne peut être considéré comme une forme de DEFORMATION DE L'HOLOCAUSTE, comme c'est le cas dans le commentaire suivant.

« Toute personne qui ne se plie pas à la domination de la science nazi sera brûlée et sera bientôt menée en déportation. »

([FB-MARIA\[20210805\]](#))

Dans ce commentaire, la comparaison entre la situation actuelle et l'époque nazie est opérée à deux niveaux. D'une part, l'expression « la domination de la science nazie » véhicule l'idée qu'en mettant en place le pass sanitaire, le gouvernement français agit comme les nazis dans les années 30 et 40. D'autre part, le fait d'affirmer que toute personne opposée au pass sanitaire « sera bientôt déportée » implique une comparaison entre toute personne opposée au pass sanitaire et les Juifs déportés sous le régime nazi. Par conséquent, ce commentaire constitue implicitement une DEFORMATION DE L'HOLOCAUSTE et peut être considéré comme antisémite. En outre, cette analyse a révélé que l'analogie antisémite entre le gouvernement français et les nazis implique toujours une DEFORMATION DE L'HOLOCAUSTE, alors qu'aucun autre concept antisémite n'est déclenché.

Une analyse plus approfondie a été menée sur ces commentaires antisémites afin de voir comment la référence à l'Holocauste est verbalisée. Même si les utilisateurs l'expriment de différentes manières, ce qui est commun à tous ces commentaires est le sentiment de victimisation véhiculé par l'utilisateur, comme le montre le commentaire : « vous nous étiquetez comme 'no vax' comme si nous étions les nouveaux juifs à marginaliser, car vous êtes les nouveaux nazis] » (FB-MARIA[20211020]). Ici, l'utilisateur se présente comme faisant partie d'un groupe qui souffre de classification et de marginalisation. Ils sont victimes des actions entreprises par le gouvernement français, ce qui amène l'utilisateur à considérer la classe politique comme les « nouveaux nazis ». De plus, l'utilisateur compare explicitement la catégorisation « no vax » à la catégorisation « juifs » faite par les nazis (« comme si nous étions les nouveaux juifs à marginaliser »). Dans certains commentaires, ce sentiment de victimisation est lié à une menace potentielle à laquelle seraient confrontés les opposants au pass sanitaire : « TOUTE PERSONNE QUI NE SE PLIE PAS À LA DOMINATION DE LA SCIENCE NAZI SERA BRULÉE ET SERA BIENTÔT MENÉE EN DÉPORTATION ». (FB-MARIA[20210805]). Comme indiqué précédemment, l'utilisateur fait allusion à l'Holocauste par le biais du mot « déportation ». Si les allusions véhiculent cette analogie de manière plus ou moins implicite, des comparaisons explicites ont également été trouvées dans notre corpus :

« Par contre ne rien trouver d'alarmant à une loi qui est un copié / collé du Ahnenpass de 1933 ça c'est normal pour eux ? »

(FB-MONDE[20210810])

Dans ce commentaire, l'internaute compare explicitement la mise en place du pass sanitaire en France à « l'Ahnenpass de 1933 ». L'expression « copier-coller » renforce l'analogie entre le gouvernement français et les nazis, ainsi que l'analogie entre les opposants au pass sanitaire et les Juifs, comme si les deux scénarios étaient identiques.

3.4 Conclusion

L'antisémitisme s'est inscrit avec succès dans le cadre anti-élitiste des manifestations contre le pass sanitaire. Il a alimenté des perspectives complotistes sur la crise actuelle, qui sont renforcées par le topos du TABOU DE LA CRITIQUE. Cela prouve que, l'antisémitisme fonctionne fondamentalement comme une critique fétichisée et obsessionnelle du pouvoir. La DEFORMATION DE L'HOLOCAUSTE par l'analogie entre les politiques génocidaires du Troisième Reich et les mesures anti-covid montrent également comment les récits de la souffrance juive ont été détournés par certains manifestants afin de se positionner comme les « victimes ultimes ». Ces tropes illustrent parfaitement le « style paranoïaque » (Hofstadter 1963) qui caractérise les discours antisémites. Ils mettent en œuvre une forme de victimisation performative qui consolide l'appartenance au groupe via une impression d'urgence moral et d'oppression par les Autres (le gouvernement, les autorités sanitaires, les élites mondiales obscures, etc.).

4. Poursuite d'anciens membres du personnel des camps de concentration en Allemagne

Au cours de l'année 2021, les procureurs Allemands ont engagé des procédures pénales contre trois anciens membres du personnel des camps de concentration. Ces procédures ont fait l'objet d'une importante couverture médiatique et ont attiré l'attention du public. Nous avons analysé 3 780 commentaires en ligne réagissant à des articles relatifs à ces procès publiés par des médias allemands grand public (*FAZ, taz, Zeit, Spiegel, Süddeutsche Zeitung, Bild* et *ntv*). Il s'agit notamment de commentaires publiés sur les sites web des médias, ainsi que sur leurs pages Facebook et leurs profils Twitter. Le sujet de la culpabilité et de la responsabilité de l'Holocauste étant particulièrement chargé historiquement dans la société allemande et continuant à susciter un débat public important, les commentaires ont été analysés quantitativement et qualitativement, en se concentrant à la fois sur leur position générale par rapport aux procès et sur le traitement spécifique de la notion de culpabilité par les utilisateurs. Les articles inclus dans ce corpus ont été publiés entre le 8 février 2021 (mise en accusation d'un ancien gardien de camp de concentration) et le 7 octobre 2021 (début du procès de ce gardien).

4.1 Antisémitisme secondaire

Les reportages sur les procès ont suscité de nombreuses réactions antisémites, dont la plupart peuvent être classées comme des formes d'antisémitisme *secondaire*³. Cet antisémitisme est qualifié de *secondaire* parce qu'il se concentre

sur la déculpabilisation de l'Holocauste et qu'il n'est dirigé contre les Juifs que dans le cadre de ce débat. La conscience nationale des crimes de l'Holocauste et les débats qu'ils génèrent encore aujourd'hui exigent que l'on se positionne chaque fois que le sujet est abordé. Dans les sociétés qui ont succédé au nazisme en Allemagne et en Autriche (et partout où il y a eu collaboration avec les nazis pour l'exécution de l'Holocauste), le désir de soulager les sentiments de honte et de culpabilité de la génération des responsables et de leurs descendants reste un facteur important dans la société. Ce motif peut conduire à une attitude défensive à l'encontre des idées de souvenir, de commémoration et même des faits historiques eux-mêmes, car ceux-ci peuvent être vécus comme un fardeau pour l'image de soi – au niveau individuel et familial, ainsi qu'au niveau de la nation.

Les topoï de l'antisémitisme secondaire cherchent à rendre les actes antisémites invisibles, en demandant instamment que l'on mette fin à la mémoire de l'Holocauste afin de protéger les auteurs de l'antisémitisme en détournant le blâme. Ils cherchent également à excuser les attitudes antisémites en occultant la violence qui leur est associée. De cette manière, la souffrance des victimes et de leurs descendants est banalisée ou niée.

D'une part, le REJET DE LA CULPABILITE peut être achevé par la position adoptée vis-à-vis la participation au crime : en niant la culpabilité, on nie toute implication ou responsabilité. L'extériorisation de la culpabilité va un peu plus loin que le déni et cherche à attribuer la faute à d'autres acteurs. Dans le cas de la relativisation de la culpabilité, le comportement coupable est reconnu en principe, mais une tentative est faite pour minimiser la responsabilité personnelle des auteurs des crimes. D'autre part, le REJET DE LA CULPABILITE peut également se référer à l'objet de la culpabilité : en relativisant et en niant l'Holocauste ou l'antisémitisme, on tente de réinterpréter les actes eux-mêmes ou de les déclarer inexistantes.

Le rejet de la mémoire s'exprime avant tout par la demande d'une RUPTURE NETTE, c'est-à-dire la fin de tout débat sur tout ce qui a trait à l'Holocauste. Mais il se reflète également dans le stéréotype du MORALISATEUR selon lequel les Juifs confrontent continuellement la société (allemande) à l'Holocauste et font ainsi obstacle à l'évolution sociale « insouciant » souhaitée – l'image de soi positive ou la fierté nationale ne pourraient être possibles qu'une fois la responsabilité de l'Holocauste écartée.

4.2 Résultats de l'analyse

Le corpus contient un large éventail de réactions vis-à-vis des procès, allant de l'approbation à la critique – souvent basée sur la nature tardive des procès, la possibilité et l'impact de la punition sur l'accusé, et les accusations de « politique symbolique. » 25 % des commentaires sont de nature antisémite (cf. Figure 5). Des débats vifs ont eu lieu et les commentaires antisémites ont également donné lieu à des contre-discours. Les stratégies de REJET DE LA CULPABILITE constituent de loin la plus grande part des déclarations antisémites. Les appels à une RUPTURE NETTE ainsi que la DEFORMATION DE L'HOLocauste sont également très présents, bien que dans une moindre mesure (cf. Figure 6).

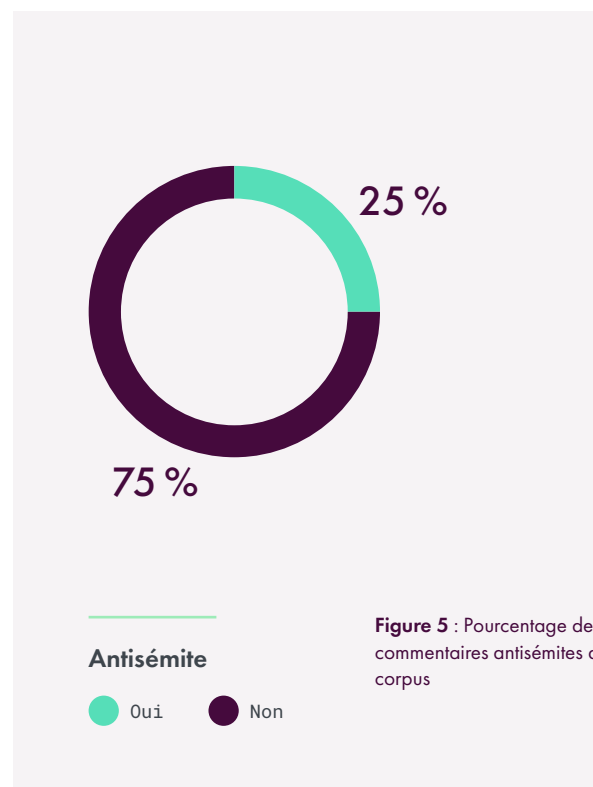


Figure 5 : Pourcentage de commentaires antisémites dans le corpus

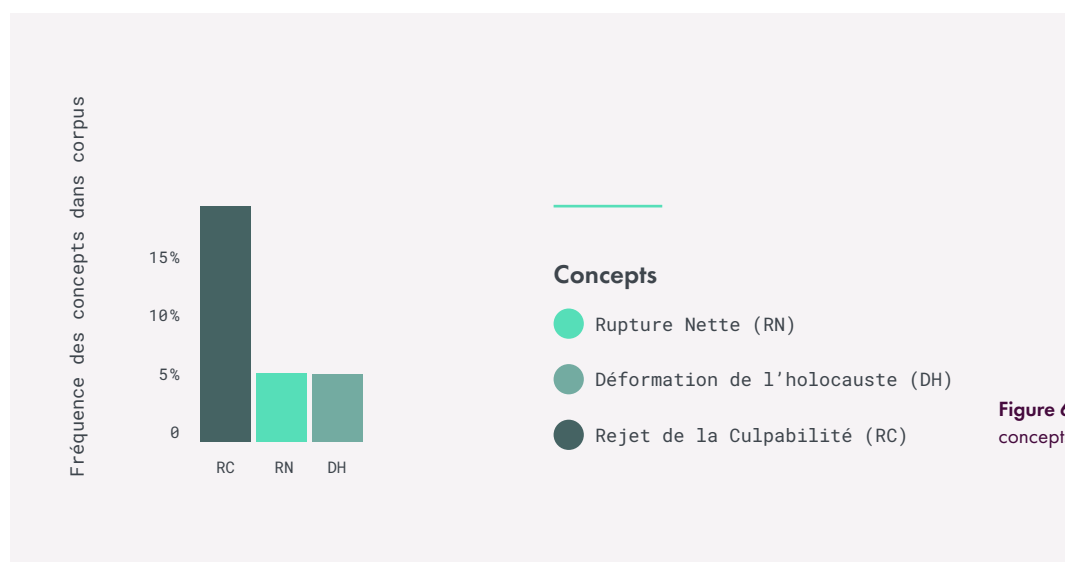


Figure 6 : Pourcentage de concepts antisémites dans le corpus

4. Poursuite d'anciens membres du personnel des camps de concentration en Allemagne

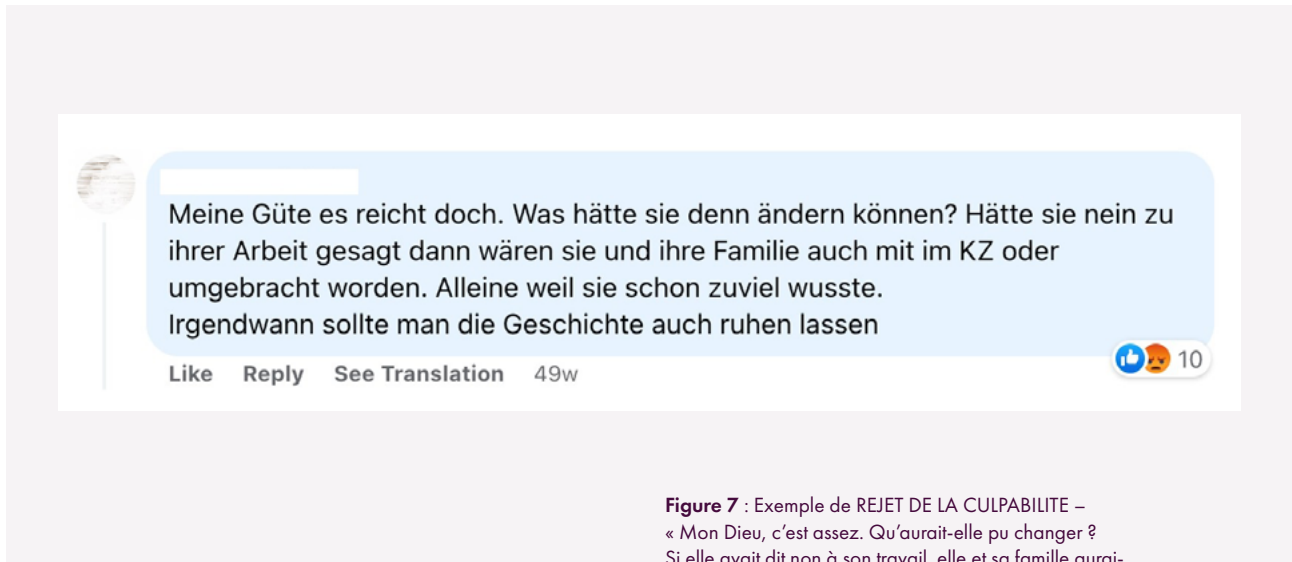


Figure 7 : Exemple de REJET DE LA CULPABILITE –
« Mon Dieu, c'est assez. Qu'aurait-elle pu changer ? Si elle avait dit non à son travail, elle et sa famille auraient aussi été dans le camp de concentration ou tuées. Tout simplement parce qu'elle en savait déjà trop. À un moment donné, il faut aussi laisser l'histoire reposer en paix » (SP-FB[20210226]).

Lorsque les utilisateurs ont cherché à défendre l'accusé en critiquant le caractère tardif du procès, les arguments ont glissé vers le REJET DE LA CULPABILITE (voir Figure 7). Ce commentaire, comme beaucoup d'autres, prétend qu'il n'y avait pas d'alternative aux actions des travailleurs des camps de concentration. En étant relativisé, le sentiment de culpabilité est ainsi écarté : soit on se pliait intégralement au régime nazi, ce qui incluait le travail dans le camp de concentration, soit on en était victime. En conséquence, les possibilités d'action individuelle et la responsabilité sont limitées et donc soustraites à l'évaluation morale, de sorte que toute complicité pour les meurtres commis dans les camps de concentration apparaît excusable ou est niée. De plus, le REJET DE LA CULPABILITE s'accompagne d'une demande de RUPTURE NETTE. L'ancrage de ce récit dans le discours est surtout démontré par les fréquentes accusations d'anachronisme moral à l'encontre de ceux qui cherchent à attribuer une faute, une responsabilité ou une culpabilité à l'accusé, et le retour à des arguments « historiques » qui – à tort, comme dans le commentaire ci-dessus – prétendent que le champ d'action du personnel des camps de concentration était strictement limité :

« parce qu'aujourd'hui on a une image complètement fautive de l'époque. Pour moi, le scandale est qu'après 75 ans quelqu'un ose juger ce qui s'est passé à cette époque »

[« weil man heute inzwischen ein völlig falsches Bild von der Zeit hat. Für mich ist der Skandal das sich nach 75 Jahren jemand erdreistet über damalige Geschehnisse urteilen zu wollen »] (SP-FB[20210226])

En affirmant implicitement qu'une évaluation morale et juridique des crimes ne peut être faite qu'au moment où ils sont commis, ces commentaires nient toute légitimité des procès et relativisent également la culpabilité en faveur de l'accusé. La relativisation peut aller si loin que la finalité d'un camp de concentration est entièrement éludée, et que la participation aux crimes est réinterprétée comme une activité quotidienne et anodine, sans rapport avec la fonction réelle des camps : « cette femme a fait son devoir... ni plus ni moins » [« die Frau hat ihren Dienst gemacht... nicht mehr und nicht weniger »] (B-FB[20210717]). Ces concepts s'expriment également au niveau linguistique. Ainsi, l'activation du topos antisémite de REJET DE LA CULPABILITE est réalisée en partie au moyen de questions rhétoriques : « Quels crimes une secrétaire a-t-elle commis ? » [« Welche Taten hat eine Sekretärin vollbracht ? »] (B-TW[20210930]). En structurant un concept antisémite sous la forme d'une question rhétorique, l'utilisateur est en mesure de communiquer implicitement un point de vue anti-sémite tout en gardant une défense potentielle ouverte – que la question est sincère et donc tout à fait innocente – si ce sens implicite venait à être contesté. Dans ce cas, toute complicité de l'accusé est mise en doute et la culpabilité est donc niée. Des procédés rhétoriques similaires sont utilisés pour nier même la culpabilité d'un membre SS : « Ses victimes ? De quoi était-il coupable en tant que gardien ? Le savez-vous ? » [« eine Opfer ? Was hat er sich als Wachmann zu Schulden kommen lassen ? Wissen Sie das schon ? »] (W[20210801]). En outre, des énoncés ironiques sont utilisés pour exprimer le caractère prétendument disproportionné de ces procès via des structures argumentatives indirectes : « Ensuite, veuillez accuser également les tours de garde et les clôtures ? $\neg \text{A} \text{O}$ » [« Als nächstes bitte auch die Wachtürme und Zäune anklagen ? $\neg \text{A} \text{O}$ »] (B-FB[20210930]). L'apparente absurdité d'une telle déclaration implique que le secrétaire du camp de concentration aurait été aussi peu impliqué dans les crimes que des objets inanimés et, sur la base de cette *reductio ad absurdum*, cherche indirectement à relativiser la culpabilité, à ridiculiser le procès et à attaquer sa légitimité.

Le REJET DE LA CULPABILITE peut également se produire malgré la reconnaissance des crimes nazis et le consentement à la poursuite pénale des coupables de ces actes. Par le biais de l'externalisation – dans ce cas, en réduisant la responsabilité de la société allemande dans son ensemble à un petit cercle de « Haupttäter » (les « principaux responsables » ou « coupables ») – les auteurs sans autorité militaire ou politique directe sont largement exonérés de leur responsabilité. Ainsi, tous ceux qui étaient indispensables au fonctionnement de la persécution et de l'extermination sont pratiquement exonérés :

« Maintenant, vous commencez le bilan juridique approfondi et vous ne trouvez que les petits rouages dans leur vieillesse. C'est là le véritable scandale pour moi. Une jeune femme qui a travaillé comme secrétaire, comme aide-cuisinière, etc, tous ont certainement apporté une contribution au crime, mais elle est négligeable comparée à celle des avocats, des médecins des camps de concentration, etc. »

[« Jetzt beginnt man mit der gründlichen juristischen Aufarbeitung und findet nur noch die kleinen Rädchen im Greisenalter vor. Das ist für mich der eigentliche Skandal. Eine junge Frau, die als Sekretärin tätig war, ein Hilfskoch usw, alle haben eine Tatbeitrag sicher geleistet, aber der ist verschwindend, in Vergleich zu dem der Juristen, KZ-Ärzten usw ».]

(W[20210801])

4. Poursuite d'anciens membres du personnel des camps de concentration en Allemagne

Les déclarations antisémites peuvent être garanties par diverses stratégies : ici encore, la reconnaissance ostensible des crimes nazis n'est utilisée que pour introduire la préoccupation principale – dans ce cas, les demandes de RUPTURE NETTE – d'une manière apparemment légitime : « Oui, c'était mal ce qui s'est passé dans le 3ème Reich, mais cette femme a 96 ans, laissez tomber ! ». [« Ja es war schlimm was im 3 Reich passiert war aber diese Frau ist 96 Jahre lasst es gut sein ! »] (SP-FB[20211005]). Le désir d'une RUPTURE NETTE peut également s'exprimer par des demandes de se tourner vers d'autres problèmes actuels, supposés plus pressants, ou des références à l'âge des accusés, qui devrait supposément les exempter de poursuites : « Pourquoi on ne peut pas le laisser tranquille... ? Je crois que nous avons d'autres problèmes à notre époque que de donner des coups de pied dans la jambe des papis quand ils ont 100 ans » [« Warum kann man ihn nicht einfach nur in Ruhe lassen... glaub wir haben in der heutigen Zeit andere Probleme wie Opas mit 100 Jahren auf das Bein zu treten »]. (SP-FB[20211007]). Ici, en même temps, le terme « papis » et la métaphore d'une attaque physique sont utilisés dans le but de créer une certaine sympathie pour l'accusé. L'ironie est également de mise lorsque l'accusation est accusée de démesure par le biais d'un scénario outrancier : « vous devriez avoir honte de vous. Une femme de 96 ans. Peut-être que quelqu'un d'autre pourra être déterré et jugé ». [« schämen solltet ihr euch. Eine 96 Jahre alte Frau. Vielleicht kann man ja noch jemanden ausgraben und ab urteilen. »] (SP-FB[20210930]). Les utilisateurs tentent de rationaliser leur indignation à l'égard du procès en faisant référence à des griefs réels ou supposés – ici à travers un topos anti-establishment populaire à droite : « Incroyable, à quoi bon ? Il y a beaucoup de criminels au Parlement, la justice devrait s'en occuper ! » [« Unglaublich, was soll das ? Im Bundestag sitzen viele Kriminelle, darum sollte sich die Justiz mal kümmern ! »] (B-FB[20211001]).

En outre, on trouve des déclarations qui tentent de nier la culpabilité historique des Allemands en DEFORMANT DE L'HOLocauste : « Nous ne devrions pas non plus oublier ce que les Espagnols et les Portugais ont fait en Amérique du Sud...

Des cultures entières ont été anéanties là-bas, juste comme ça... » [« Wir sollten auch nicht vergessen, was die Spanier und Portugiesen in Südamerika gemacht haben... Dort wurden ganze Kulturen einfach mal so ausgelöscht... »]. (SP-FB[20211005]). En utilisant d'autres scénarios historiques de manière comparative, on tente, d'une part, de détourner l'attention de l'Holocauste et, d'autre part, de le replacer dans multitude d'atrocités, en ignorant les différences entre les événements historiques respectifs (les crimes dans le contexte du colonialisme et l'Holocauste). Ainsi, le caractère de l'Holocauste n'est plus saisi comme unique dans l'histoire de l'humanité mais, au contraire, comme arbitraire. En conséquence de cette DISTORSION DE L'HOLocauste, tous les Allemands sont absous de toute responsabilité particulière et ainsi, une fois encore, un REJET DE LA CULPABILITE est implicitement postulé. La DISTORSION DE L'HOLocauste s'est produite en particulier en référence à la pandémie de Covid :

« Il suffit de regarder la situation actuelle, la rapidité avec laquelle la société est divisée par l'histoire du Covid. [...] La rapidité avec laquelle les gens condamnent, croient tout ce que disent certains politiciens, poussent ceux qui pensent différemment dans un coin de droite, restreignent la liberté d'expression par peur pour leur emploi... Chaque fois, chaque pays, chaque époque a commis des crimes terribles ».

[« man braucht ja nur aktuell schauen, wie schnell die Gesellschaft mit der Corona Geschichte gespalten ist. [...] Wie schnell verurteilt wird, alles geglaubt wird was irgendwelche Politiker sagen, anders denkende in die Rechte Ecke geschoben werden, mit Angst um den Arbeitsplatz freie Meinungsfreiheit eingeschränkt wird...Jede Zeit, jedes Land, jede Epoche hat furchtbare Verbrechen begangen ».]

(SP-FB[20211007])

Fout d'abord, en référence aux conflits sociaux actuels, la persécution ciblée des Juifs sous le régime nazi est ici réinterprétée comme un conflit d'intérêts entre groupes égaux. Dans la phrase de conclusion, comme dans l'exemple précédent, l'Holocauste est généralisé en étant réduit à un simple crime parmi d'autres. L'extension de la culpabilité à l'ensemble de l'humanité (historique) renforce à nouveau le REJET DE LA CULPABILITE.

La critique des politiciens actuels dans le contexte de Covid est également utilisée pour activer la demande déjà bien connue d'une RUPTURE NETTE. Le crime présumé des politiciens d'aujourd'hui – leur politique de lutte contre la pandémie – aurait plus de poids que celui d'un exécutant de l'Holocauste :

« Mettre une dame de 96 ans en prison. Je connais plus de 700 politiciens qui le méritaient plus. Parce qu'ils étaient assez matures pour reconnaître l'injustice de leurs actions ».

[« Eine Dame 96 Jahre alt ins Gefängnis stecken. Ich weiss von über 700 Politikern die das eher verdient haben. Denn die waren reif genug um das unrechte in ihrem handeln zu erkennen ».]
([B-FB\[20211001\]](#))

4.3 Conclusion

Ces procès sont parmi les derniers à être dirigés contre d'anciens membres du personnel des camps de concentration. Par conséquent, ils constituent les derniers événements discursifs pour lesquels les débats qui s'ensuivent peuvent fournir un aperçu direct des positions librement formulées sur ces sujets dans la société allemande. À la lumière des commentaires analysés ici, les efforts déployés au sein de la société allemande pour faire face au passé (*Aufarbeitung*), pour confronter l'exécution et le contexte des crimes nazis ainsi que la nature et l'ampleur de l'Holocauste – et dans ce cas en particulier la question de la culpabilité – restent insuffisants. Il apparaît plutôt que des lacunes considérables subsistent au sein de ce qui était supposé être un large consensus de la société allemande sur ces crimes – ici, le déni de culpabilité conduit à minimiser même la responsabilité spécifique des auteurs directs, leur culpabilité étant niée de diverses manières. Les tentatives de justifier les crimes nazis équivalent à une solidarisation de la génération suivante avec celle des bourreaux et, avec les efforts visant à effacer la mémoire de l'Holocauste, témoignent d'un manque fondamental d'empathie envers les victimes et du désir profond d'oublier ou d'éviter la vérité historique. En outre, elle témoigne d'une incapacité généralisée à tirer les conséquences morales et pratiques de ses actions, ou à remettre en question les nouveaux modes de discrimination institutionnalisés ou de persécution des minorités.

Références

Audureau, William, 2021. Pancarte "Mais qui?": "L'antisémitisme auquel nous sommes confrontés avance en oblique, il prend des détours." *Le Monde*, 10 août. https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2021/08/10/pancarte-mais-qui-l-antisemitisme-auquel-nous-sommes-confrontes-avance-en-oblique-il-prend-des-detours_6091082_4355770.html (dernier accès le 9 février 2022).

Bergmann, Werner, 2010. Sekundärer Antisemitismus. Dans : Benz, Wolfgang (Hg.), *Handbuch des Antisemitismus. Bd. 3, Begriffe, Theorien, Ideologien*. Berlin, Boston : de Gruyter Saur, 300–302.

Beyer, Heiko, 2015. Theorien des Antisemitismus : Eine Systematisierung. In: *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie* (67), 573–589.

Hofstadter, Richard, 1963. *L'anti-intellectualisme dans la vie américaine*. New York: Knopf.

Rensmann, Lars, 2004. *Demokratie und Judenbild. Antisemitismus in der politischen Kultur der Bundesrepublik Deutschland*. Wiesbaden: VS Verlag für Sozialwissenschaften.

Rensmann, Lars/Salzborn, Samuel, 2021. L'antisémitisme moderne comme anticapitalisme fétichisé : La théorie de Moishe Postone et sa pertinence historique et contemporaine, *Antisemitism Studies*, 5(1) (2021): 44–99.

Weiss, Bari, 2020. *Comment combattre l'antisémitisme*. New York: Crown.

Sources

Sources allemandes

B-FB[20210717] Bild, 17 juillet 2021, « Irmgard Furchner : Frühere KZ-Sekretärin muss vor Gericht », <https://www.facebook.com/bild/posts/10160822638360730>.

B-FB[20210930] Bild, 30 septembre 2021, « Prozess-Auftakt in Itzehoe : Angeklagte KZ-Sekretärin (96) auf der Flucht », <https://www.facebook.com/bild/posts/10160981689420730>.

B-FB[20211001] Bild, 1^{er} octobre 2021, « Nach Flucht vor Prozessbeginn : KZ-Sekretärin (96) in U-Haft », <https://www.facebook.com/bild/posts/10160983491180730>.

SP-FB[20210226] Spiegel, 26 février 2021, « Ehemalige KZ-Schreibkraft : Von ihrem Arbeitsplatz hatte sie freien Blick auf das Krematorium », <https://www.facebook.com/derspiegel/posts/10159750156804869>.

SP-FB[20210930] Spiegel, 30 septembre 2021, « Prozess gegen Ex-KZ-Sekretärin : 96-jährige nach Flucht verhaftet », <https://www.facebook.com/derspiegel/posts/10160250053824869>.

SP-FB[20211005] Spiegel, 5 octobre 2021, « Nach Flucht vor Prozess : 96-jährige Ex-KZ-Sekretärin aus U-Haft entlassen », <https://www.facebook.com/derspiegel/posts/10160258682659869>.

SP-FB[20211007] Spiegel, 7 octobre 2021, « Brandenburg : Ehemaliger KZ-Wachmann im Alter von 100 Jahren vor Gericht », <https://www.facebook.com/derspiegel/posts/10160262099424869>.

W[20210801] Welt, 1^{er} août 2021, « 100-jähriger Wachmann aus KZ Sachsenhausen kommt vor Gericht », <https://www.welt.de/politik/deutschland/article232839589/Prozess-gegen-Wachmann-aus-KZ-Sachsenhausen.html>.

Sources françaises

FB-MARIA[20210805] Marianne, 5 août 2021, « Passe sanitaire : le Conseil constitutionnel valide presque tout, les anti-passe fulminent »
<https://www.facebook.com/Marianne.magazine/posts/10165490120270445>.

FB-MONDE[20210806] Le Monde, 6 août 2021, « Passe sanitaire : le droit, rien que le droit »,
<https://www.facebook.com/lemonde.fr/posts/10160232439582590>.

FB-MONDE[20210808] Le Monde, 8 août, 2021, « Une enquête ouverte après qu'une manifestante anti-passe a brandi une pancarte antisémite à Metz »,
<https://www.facebook.com/lemonde.fr/posts/10160236725737590>.

TW-VALEU[20210808] Valeurs Actuelles, 8 août 2021, « 'Abjecte' : Gérald Darmanin condamne la pancarte antisémite brandie lors d'une manifestation contre le passe sanitaire »,
<https://twitter.com/Valeurs/status/1424464035324571651>.

FB-VALEU[20210808] Valeurs Actuelles, 8 août, 2021, « 'Qui ?' : une pancarte antisémite brandie à la manifestation anti-passe sanitaire provoque l'indignation »,
<https://www.facebook.com/valeursactuelles.page/posts/3781982718569523>.

LEFIG[20210809] Le Figaro, 9 août 2021, « 'Mais qui ?' : que signifie ce slogan antisémite écrit sur les pancartes de manifestants anti-passe sanitaire ? »,
<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/mais-qui-que-signifie-ce-slogan-antisemite-ecrit-sur-les-pancartes-de-manifestants-anti-passe-sanitaire-20210809>.

FB-NOUVE[20210809] Nouvel Observateur, 9 août 2021, « Pancarte antisémite de Metz : la manifestante interpellée »,
<https://www.facebook.com/lenouvelobservateur/posts/10165913328595037>.

FB-MONDE[20210810] Le Monde, 10 août 2021, « Pancarte 'Mais qui ?' : 'L'antisémitisme auquel nous sommes confrontés avance en oblique, il prend des détours' »,
<https://www.facebook.com/lemonde.fr/posts/10160240442397590>.

TWITT-MONDE[20210810] Le Monde, 10 août 2021, « Pancarte 'Mais qui ?' »,
<https://twitter.com/lemondefr/status/1425102458896977930>.

FB-LEPAR[20210810] Le Parisien, 10 août 2021, « Pancarte antisémite à Metz : la garde à vue de Cassandra Fristot prolongée »,
<https://www.facebook.com/leparisien/posts/10160344179239063>.

FB-POINT[20210810] Le Point, 10 août 2021, « Paris : des pancartes antisémites signalées par la préfecture de police »,
<https://www.facebook.com/lepoint.fr/posts/10158079317095703>.

FB-MONDE[20211020] Le Monde, 20 octobre 2021, « Cassandra Fristot, la manifestante à la pancarte antisémite 'Mais qui ?', condamnée à six mois de prison avec sursis »,
<https://www.facebook.com/lemonde.fr/posts/10160379911707590>.